



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SYNDICAT SANTE SOCIAUX CFDT REUNION



POUR UN SEGUR SANTE OUTRE MER

Suivi des contractuels du GHT (CHU / CHOR/ EPSMR / GHER)

Objectif : Que tous les contractuels soient stagiairisés ! QUID du « CDI GHT » ?

Tous les syndicats ont été invités en Conférence Territoriale de Dialogue Social du GHT de la Réunion le jeudi 27 mai 2021 au Cogohr , pour examiner notamment :

- les modalités de suivi des contractuels (titularisation, reprise d'ancienneté, nombre de contrats, etc...)
- les modalités de promotion, de changement de grade pour les personnels titulaires à écrire dans les lignes directrices de gestion prévues dans la Loi dès 2021

Les syndicats présents (CFDT / CFTC / UNSA / SUD / CGTR) ont donc pu apporter leurs revendications pour amender le document final.

Après débats, voici quelques réponses que nous avons obtenues :

- OUI l'objectif final du GHT est de faire que tous les contractuels soient stagiairisés dès 3 ans d'ancienneté, il faut créer les conditions pour le faire.
- En attendant d'atteindre cet objectif, il est proposé le plan suivant à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021 :
 - Tous les contractuels sont intégrés dans le plan de stagiairisation dès 3 ans d'ancienneté , 2 ans pour les métiers sensibles.
 - En attendant la publication du concours l'agent est mis en CDI dès le premier jour de sa 4^{eme} année jusqu'à sa nomination effective.
 - Application de la loi sur les contractuels de plus de 3 ans avec réévaluation de la rémunération selon la valeur professionnelle de l'agent, avec reprise d'ancienneté pour les métiers sensibles.
- Dans tous les établissements du GHT il est arrêté la liste des métiers sensibles qui seront valorisés en lien avec la crise COVID et avec les difficultés de recrutement (pour le moment ce sont les IADE IBODE , les infirmiers exerçant au Bloc, les Kinésithérapeutes, et les infirmiers exerçant en Réanimation)

Quelques revendications de la CFDT : tenir compte du contexte réunionnais !

- La CFDT rappelle qu'à terme, selon les accords SEGUR, les postes vacants doivent être occupés par des titulaires .
Il faut définir clairement quelles sont les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif et dans quels délais !
- Si cela passe d'abord par un plan de titularisation de tous les contractuels dès 3 ans d'ancienneté maximum il faut donc un protocole de titularisation dès maintenant.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SYNDICAT SANTE SOCIAUX CFDT REUNION



POUR UN SEGUR SANTE OUTRE MER

- Comme pour le SEGUR national, nous sommes pour la recherche d'accord à l'échelle de chaque établissement et à l'échelle du GHT.
- Il faut utiliser tous les dispositifs du SEGUR de la Santé (accompagnement financiers des établissements, mise en œuvre du dialogue social sur ce sujet...)
- Le CDI proposé dès le 1^{er} jour de la 4^{ème} année correspond au dernier contrat avant stagiairisation selon le plan de titularisation de chaque établissement.
- Ce CDI « CDI GHT de la Réunion » n'est donc pas le CDI connue actuellement (obligatoire après 6 ans d'ancienneté).
- La CFDT propose donc que la définition de ce CDI GHT soit bien claire et explicite.

Pour la CFDT, c'est le **dernier contrat avant stagiairisation**, et aucun grade ne doit rester sur le carreau.

Comme pour les CDD qui sont en code 21 (exemple CHU) signifiant qu'ils sont sur un poste vacant, les CDI nouveaux « CDI GHT » doivent savoir clairement qu'ils sont en voie de titularisation selon le protocole d'intégration souhaité par la CFDT.

En toute transparence, à nouveau, la CFDT vous informe en vous communiquant le document de travail qui a servi de support lors de la réunion où étaient présents 5 syndicats sur 6.

De: Secretariat Direction Generale <secretariat.dg@chu-reunion.fr>

Date: 10 mai 2021 à 16:32:37 UTC+4

Objet: ****INVITATION**** - Conférence Territoriale de Dialogue Social GHT - Jeudi 27 Mai 2021 à 09h30 au COGOHR

Mesdames, Messieurs,
Membres de la Conférence Territoriale de Dialogue Social,

Vous êtes conviés à la Conférence Territoriale de Dialogue Social du GHT de La Réunion, qui se tiendra le :

**Jeudi 27 mai 2021 de 09h30 à 11h30
Au COGOHR à Trois Bassins dans la Grande Salle de Réunion.**

Veillez trouver, en pièces jointes :

- l'ordre du jour de cette séance
 - le compte-rendu de la séance du 19 novembre 2020.
- Les documents vous seront transmis prochainement.

Nous remercions les titulaires de bien vouloir informer leur suppléant en cas d'indisponibilité.

Bien cordialement,

P/ Le Président de la Conférence Territoriale de Dialogue Social du GHT de La Réunion
Lionel CALENGE

La CFDT , des choix des actes ...

et des résultats !



- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

Syndicat Santé Sociaux CFDT Réunion CHU Fixe : 0262 35 92 47 / 0262 90 52 47 Portable : 0692 88 19 02

Email : com.cfdtsante.re@gmail.com Site internet : <http://www.cfdtsante.re>